

LA DÉMARCHE H+

- ① La loi du 11 février 2005 pour l'égalité des droits et des chances, la participation et la citoyenneté des personnes handicapées, a marqué une étape essentielle dans la prise en compte du handicap dans la société.

H+ est une démarche d'accueil et d'accompagnement en formation des personnes en situation de handicap

②

- ③ H+ est basé sur une démarche volontaire de l'apprenant, au sein de nos instituts de formation.



LES INTÉRÊTS POUR L'APPRENANT



LES BESOINS

Identifier les éventuels besoins spécifiques au cours d'un entretien d'accueil.



LES MOYENS

Mettre en place des moyens adaptés et réalistes.



L'ACCOMPAGNEMENT

Etre accompagné au sein de nos instituts et bénéficier d'un interlocuteur privilégié.



L'ÉVALUATION ET L'AJUSTEMENT

Evaluer la pertinence des moyens mis en place et réajuster si besoin.

EXEMPLES DE MOYENS MIS EN PLACE

- Mise en place d'un tiers temps pour les évaluations ;
- Aménagements des épreuves (assistance pour la rédaction des écrits) ;
- Entretiens de suivi avec le référent H+ ;
- Evaluation des problématiques sur le lieu de stage et recherche de solutions ;
- Autorisation d'utilisation d'ascenseur ;
- Une place de parking réservée ;
- Etc.